



Un enseignement gratuit, laïque et obligatoire pour tous.

En 1881-1882, sous l'impulsion de Jules Ferry,

la Troisième République proclame l'instruction gratuite, laïque et obligatoire pour tous. Après de nombreux débats houleux, les Républicains imposent un système scolaire encore en vigueur aujourd'hui.

Avant Jules Ferry, l'Etat français avait déjà organisé un enseignement public. En effet, au début du XIX^e siècle, l'enseignement des enfants est très négligé. Les maîtres sont peu formés, les locaux insalubres et les élèves plus souvent aux champs qu'en classe. En 1808, il n'existe qu'une seule école normale à Strasbourg pour former les instituteurs. On en dénombre 14 en 1830. A cette époque, un conscrit sur deux est illettré. Devant ce constat déplorable, François Guizot, ministre de l'instruction publique, réorganise l'enseignement primaire en 1833. Selon la nouvelle loi, chaque commune doit se doter d'une école primaire. L'instituteur reçoit un traitement fixe de l'Etat et une rétribution mensuelle de l'élève. La gratuité est cependant accordée aux plus pauvres. Les maîtres sont formés à l'école normale, entretenue par chaque département, et contrôlés par des inspecteurs primaires. Les études des instituteurs sont sanctionnées par un brevet de capacité, diplôme normalement indispensable pour enseigner. Quelques années plus tard, Jules Ferry devra pourtant lutter pour l'interdiction de la lettre d'obédience et la systématisation du brevet de capacité. La loi Guizot est donc un premier pas vers l'instruction du peuple. En 1847, il existe 43 000 écoles primaires publiques en France mais ce nombre reste insuffisant et les installations sont bien souvent défectueuses. De plus, rien n'est fait pour l'instruction des filles.

La religion est alors omniprésente à l'école.

Le programme obligatoire établi par la loi Guizot prévoit un temps pour l'instruction morale et religieuse. Les maîtres doivent également conduire les enfants à la messe. Cette influence est plus importante encore avec la loi Falloux votée en 1850. Cette loi affirme la supériorité de l'enseignement religieux sur les autres matières et la prépondérance morale du curé sur l'instituteur. Elle laisse l'autonomie la plus totale sur les plans pédagogique et administratif aux établissements dits « libres » et donne à l'église catholique un poids considérable.

En 1877, les inspecteurs généraux dressent dans un rapport un constat mitigé sur l'état de la scolarisation des français. Malgré la loi Guizot, la fréquentation des écoles reste faible. La rétribution du maître est d'un coût trop élevé pour la plupart des familles qui doivent également payer les cahiers, les livres et fournir la bûche qu'on mettait dans le poêle. Les classes sont insalubres, installées dans des pièces sombres et humides, souvent directement dans la maison du maître.

Cette situation est intolérable aux yeux du

gouvernement et de son ministre de l'Instruction Publique, Jules Ferry, pour qui un pays aux institutions démocratiques comme la France se doit de procurer à chaque citoyen un minimum de connaissances et de culture intellectuelle et morale.

Le 15 mars 1879, Jules Ferry dépose deux projets de loi devant le parlement. Le premier réforme le Conseil Supérieur de l'Instruction Publique qui était composé jusque là de nombreux fonctionnaires ecclésiastiques dont l'un des rôles était l'attribution des diplômes universitaires. Le second projet interdit aux membres des congrégations religieuses non autorisées d'enseigner. Cinq cents congrégations sont concernées dont les Maristes, les Jésuites et les Dominicains. Ce premier pas vers la laïcité provoque une campagne de dénigrement active et violente de la part des évêques et de nombreuses polémiques dans la presse.

La première grande loi scolaire est votée

le 16 juin 1881. Elle assure la gratuité de l'enseignement à l'école et étend aussi aux jeunes filles le droit de bénéficier d'un enseignement secondaire d'Etat. En parallèle, Jules Ferry entame un vaste programme de construction. Les communes reçoivent des subventions de l'Etat pour les aider à construire des écoles. Mais l'augmentation du nombre des écoles n'est pas suivie d'un accroissement proportionnel de la fréquentation des classes par les élèves.

Le 28 mars 1882, l'article 4 de la loi dite « Jules Ferry » proclame donc que *l'instruction primaire est obligatoire pour les enfants des deux sexes âgés de 6 ans révolus à 13 ans révolus. Elle peut être donnée soit dans les établissements d'instruction primaire ou secondaire, soit dans les écoles publiques ou libres, soit dans les familles par le père de famille lui-même ou par toute personne qu'il aura choisie.* La première école normale féminine est créée à Sèvres ouvrant la porte des écoles primaires aux filles.

Cette même loi de 1882 assure la laïcité de l'école. Un jour libre est cependant accordé en semaine aux enfants pour l'instruction religieuse « en dehors des édifices scolaires ».

En quatre ans, les Républicains ont donc réussi à faire accepter des réformes profondes de l'enseignement. L'école de Jules Ferry veut gommer les inégalités sociales et rendre la culture accessible à chacun. La France d'alors célèbre les mérites des instituteurs, « les hussards noirs de la République », qui préparent les écoliers à devenir des citoyens instruits et de bons patriotes.

Qui était Jules Ferry?



L. le Nain 1883

Jules Ferry est né en 1832 à Saint-Dié-des-Vosges (88). Il est d'abord avocat et s'inscrit au barreau de Paris. Mais très vite, il se tourne vers le journalisme. Opposé au régime impérial de Napoléon III, il est élu député républicain de Paris à la fin du Second Empire. Il s'oppose à la déclaration de guerre à la Prusse. Après la défaite de Sedan en 1870, il est membre du gouvernement de défense nationale et devient maire de Paris pendant le siège prussien de 1871.

Ministre de l'instruction publique de 1879 à 1883, il contribue à la politique de la Troisième République en réalisant des réformes profondes qui imposent la laïcité, la gratuité et la scolarité obligatoire de l'enseignement primaire. Grand défenseur des libertés publiques, il contribue également à l'élaboration de plusieurs droits fondamentaux dont le droit de réunion et la liberté de la presse.

Sa politique coloniale provoque sa chute. En tant que président du Conseil, il impose un protectorat français à la Tunisie et lance des opérations militaires au Tonkin qui sont des échecs. Ecarté de la présidence de la République, Jules Ferry devient président du Sénat peu de temps avant sa mort en 1893.

Ernest Pérochon



29 février 1885 –
10 février 1942

« *Premier octobre: rentrée des classes.*

Allez! Allez, les écoliers! Cherchez vos livres, vos cahiers! Prenez vos sacs et vos paniers!... Allez! Allez, les écoliers!

Le jour de la rentrée, Michel alla donc à l'école. Il y alla en compagnie de Charles et Raymond Dupré. (...) Raymond avait une casquette neuve, une blouse neuve, un sac neuf. (...) Il ouvrit son sac et déballa des richesses: un beau plumier, une règle d'ébène, une gomme à effacer, un porte-plume rouge, et enfin un taille-crayons. »

A l'ombre des Ailes

Ernest Pérochon est né en 1885 à Courlay

à la ferme du Tyran. Elevé dans la tradition protestante, il est très proche de son grand-père qui lui raconte de nombreuses histoires. Il fréquente l'école publique de la Tour Nivelles et la classe de Monsieur Martin. Ces camarades de jeu sont alors les « cherche-pains », des enfants qui doivent mendier un morceau de pain, de ferme en ferme, pour se nourrir.

Après avoir obtenu son certificat d'études primaires à la Tour Nivelles, il est élève à l'école primaire supérieure de Bressuire puis à l'école normale de Parthenay. Il veut devenir instituteur. En effet, l'instruction publique est pour lui la voie du progrès social. Ernest Pérochon se révèle très doué pour les sciences et la littérature. Il est d'ailleurs major de sa promotion à sa sortie de l'école normale en 1903. Il renonce pourtant au concours d'entrée à l'école normale de Saint-Cloud pour travailler car ses deux jeunes frères souhaitent également devenir instituteur.

En 1903, Pérochon est nommé instituteur adjoint à l'école publique de garçons du bourg de Courlay puis enseigne, en 1904, à l'école primaire supérieure de Parthenay. L'année suivante, il fait son service militaire au 114^e régiment d'infanterie de Saint-Maixent. Il rencontre une jeune institutrice Vanda Houmeau et l'épouse en 1907. Tous les deux enseignent à Saint-Paul-en-Gâtine. Leur fille Simone naît en 1908. Cette même année, Pérochon publie son premier recueil de poèmes *Chansons alternées* qu'il dédie à son grand-père. Ce premier recueil est suivi d'un second en 1909, *Flûtes et Bourdons*.

Le premier roman de Pérochon est publié

en 1912, en feuilleton, dans l'Humanité grâce à l'appui d'un ancien professeur de l'école normale de Parthenay, devenu député socialiste de l'Allier. *Les Creux-de-Maisons* raconte l'histoire dure et touchante des « cherche pains » qu'a fréquentés Ernest Pérochon dans sa jeunesse. Grâce au succès de cette publication, *les Creux-de-Maisons* est édité par Sansot à Paris et obtient deux voix au Prix Fémina.

Ernest Pérochon est nommé instituteur à

Vouillé en 1914. Il commence la rédaction de deux nouveaux ouvrages : *le Chemin de Plaine* et *Nêne*. Mais il est interrompu par la Première Guerre Mondiale et sa mobilisation comme vaguemestre sur le front de Lorraine. Pérochon est marqué par la mort d'un de ses camarades, touché, sous ses yeux, par un obus. De santé fragile, il fait un malaise cardiaque et est rapatrié chez lui.

En 1920, poussé par sa femme, Pérochon

publie à ses frais ses deux derniers romans. Il les présente à un de ses amis, l'écrivain parisien Gaston Chéreau, qui les fait connaître. Cette même année, Pérochon obtient le Prix Goncourt pour *Nêne*. Son livre est un vrai succès. 100 000 exemplaires de *Nêne* sont vendus.

Il arrête alors son métier d'instituteur et s'installe à Niort où il est nommé administrateur du lycée de jeunes filles Jean Macé et administrateur de la Bibliothèque Municipale.

Jusqu'à la Seconde Guerre Mondiale, Ernest Pérochon se consacre entièrement à la littérature. A l'image de ses premières œuvres, il continue d'écrire des romans décrivant la condition paysanne à la fin du XIX^e et au début du XX^e s. (*Les Gardiennes*, *L'eau courante*, *Babette et ses frères*). Il rédige un essai sur son métier d'instituteur et consacre sept ouvrages à la littérature scolaire. Il s'attaque également à la science-fiction et publie *Les Hommes Frénétiques* où il dénonce les crimes possibles de la science. Ce livre représente son message essentiel, sa vision de la vie et de l'Humanité.

En 1940, Ernest Pérochon est un écrivain

reconnu, récompensé en 1932 de la légion d'honneur. Il se voit proposer d'écrire dans un journal collaborateur, de participer à une tournée de conférences en Allemagne, de parler sur les ondes d'une radio collaboratrice. Il refuse toutes ces sollicitations. *Les Gardiennes* et *A l'ombre des Ailes* sont censurés. Le préfet réclame à Pérochon sa démission de son poste d'administrateur du lycée Jean Macé, ce qu'il refuse. Réputé « gaulliste, propagandiste et agitateur de la jeunesse », Ernest Pérochon est menacé de la Gestapo. Il meurt le 10 février 1942 d'une crise cardiaque. La Gestapo arrive trop tard. Son gendre est arrêté et déporté. Tous ses livres sont interdits. Malgré tout, son dernier ouvrage, *Le chanteur de Villanelles* paraît en 1943.

Recueils de poème

1908 Flûtes et Bourdons

1909 Chansons alternées

Romans

1913 Les Creux-de-Maisons

1914 Chemin de plaine

1920 Nêne

1922 La Parcelle 32

1923 Les Ombres

1924 Les Gardiennes

1925 Les Hommes Frénétiques

1925 Huit gouttes d'opium

1927 Bernard l'ours et la torpédocamionnette

1929 Le crime étrange de Lise Balzan

1931 Marie Rose Méchain

1932 Les fils Madagascar

1932 L'eau courante

1933 Au Cri du chouan

1936 Milon

1939 Babette et ses frères

1943 Le chanteur de Villanelles

Essai

1927 L'instituteur

Livres pour enfants

1929 Le livre des quatre saisons (cours moyen et supérieur)

1930 Contes des Cent un Matins (cours élémentaire et cours moyen)

1932 Au point du jour (premier livre de lecture courante, de récitation et de chant)

1934 Les yeux clairs (cours moyen)

1936 A l'ombre des ailes

1938 Nicolas et Nicolette (cours élémentaire)

1938 Tap-Tap et Bilili (cours élémentaire)

L'école de la Tour Nivelles

L'école de la Tour Nivelles a été construite en

1885 juste après les lois scolaires de Jules Ferry. A cette époque, il existait déjà deux écoles dans le bourg de Courlay, une école catholique privé et une école publique.

Après recensement, il était apparu qu'une centaine d'enfants serait dans l'obligation de fréquenter l'école selon les nouvelles lois. Les écoles existantes étant trop petites, il fut décidé de construire une nouvelle école publique. L'installation de cette école ne se fit pas dans le centre de Courlay mais en périphérie, au hameau de la Tour Nivelles, pour qu'elle puisse être fréquentée par les enfants habitant les fermes et les hameaux en limite de bourg.

L'école comprend deux bâtiments séparés par

une cour. Un des bâtiments est réservé aux classes. Il y avait autrefois deux classes, une classe de garçons dont s'occupait un instituteur et une classe de filles dirigée par une institutrice.

Chaque classe pouvait accueillir jusqu'à 50 élèves. Des couples d'instituteur étaient souvent mutés pour assurer la direction de l'école. Pour des raisons pratiques, la mixité fut très vite établie, sans doute dès la fin des années 1920. Ainsi l'instituteur prenait en charge la classe des grands et l'institutrice la classe des petits.

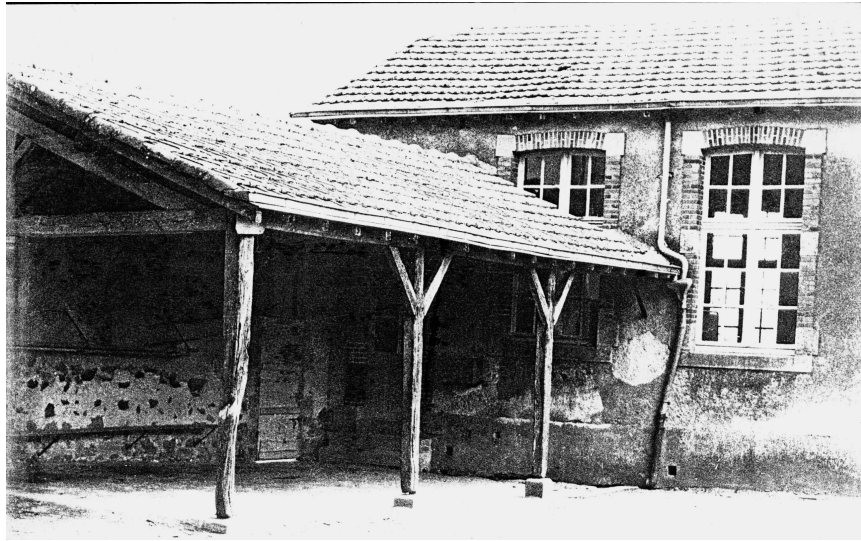


L'école de la Tour Nivelles correspond

parfaitement aux normes architecturales prescrites pour les écoles de cette époque. Les salles de classe sont spacieuses et lumineuses. Les grandes fenêtres sont surélevées pour que les enfants ne soient pas distraits par ce qui se passe à l'extérieur.

Les classes sont précédées d'un vestiaire où les enfants posent leur pèlerine et leur béret avant d'entrer dans la classe et de s'asseoir aux pupitres de chêne. La cour était divisée en deux par un grillage. Un préau et des sanitaires sont installés dans chaque partie.

En face des classes, un bâtiment était réservé au logement des instituteurs. Ce bâtiment à un étage était séparé en deux. Les deux logements mitoyens comprenaient deux chambres à l'étage et au rez-de-chaussée, une cuisine, un salon et un appentis pour le bois de chauffage.



La classe des garçons en 1900



Le logement de l'instituteur aujourd'hui

Faute d'un nombre suffisant d'élèves, l'école

de la Tour Nivelles a fermé ses portes en 1985. La municipalité de Courlay a décidé de conserver et de réhabiliter ce patrimoine chargé d'émotion et de souvenirs afin de les transmettre aux générations futures. Le site est géré par l'association des Amis de la Tour Nivelles depuis 1992. Le site a été restauré en 1999-2000.